

Notice d'utilisation de la centrale



Présentation de la centrale HEXACT® Light 2

La centrale Hexact Light 2 propose une solution sécurisée pour remplacer une serrure mécanique de type T25. Sa mise à l'heure en usine ainsi que son paramétrage d'ouverture de porte équipée d'un bouton poussoir NO (Normalement Ouvert) et l'ajout de services VIGIK (1) accélère son installation.

Grâce au Terminal de Programmation Portatif (2), vous pouvez suspendre ou autoriser les clés résidants de la centrale.

La mémoire débrochable permet de remplacer la centrale, de mettre en service des clés et recharger le programme des centrales Hexact Light 2.

(1) : Services VIGIK préchargés : La centrale HEXACT Light 2 est fournie avec les services VIGIK « La Poste Service Universel » (distribution du courrier par les facteurs), « La Poste Autres Services » (distribution de prospectus par les services de La Poste), « EDF-GDF » et « France Télécom ».

(2) : Ce terminal permet la modification des paramètres de la centrale et de valider ou invalider des clés résidants.

Installation de la centrale Hexact Light 2

Un soin particulier a été entrepris afin de vous aider à brancher facilement la centrale Hexact Light 2 et à la programmer grâce au Terminal de Programmation Portatif (écrans simples, données affichées toujours cohérentes).

Il est cependant impératif que vous suiviez entièrement les notices d'installation des centrales Hexact Light 2 et notamment toutes les remarques concernant les règles d'installation. Toutes les recommandations citées conditionnent la garantie des centrales Hexact Light 2.

Dès la mise sous-tension de la centrale, vérifier le clignotement de la led qui indique le bon fonctionnement de la centrale et de la tête de lecture VIGIK® (voir le détail dans la notice d'installation de la centrale).



Utilisation de la centrale



(Le contrôle d'accès résidant Hexact Light est une solution brevetée)

La centrale HEXACT Light 2 fonctionne pour accepter les badges VIGIK et les clés électroniques infalsifiables de la gamme HEXACT.

• **Comment fait-on pour autoriser la première clé après l'installation de la centrale ?**

Après la mise sous tension de la centrale, il suffit de débriquer puis rebriquer la mémoire sur la centrale. La led du lecteur clignote alors **vert-vert lent** et vous avez 10 secondes pour présenter une clé nouvelle devant le lecteur.

Une fois la clé détectée, le lecteur clignote **rapidement vert-vert** pendant quelques secondes à l'issue desquelles, on peut écarter la clé. La nouvelle clé ouvre désormais la porte.

• **Qui ajoute ensuite les clés électroniques autorisées sur la centrale ?**

Les résidents eux-mêmes ! Il suffit pour cela que le résident se munisse de sa clé et d'une clé non autorisée. Il présente la nouvelle clé devant le lecteur, puis y superpose la sienne. Le lecteur clignote alors **lentement en vert-vert** ; on retire les 2 clés et on représente la clé non encore autorisée.

Dès que la clé est détectée, le lecteur clignote **rapidement vert-vert** pendant quelques secondes à l'issue desquelles, on peut écarter la clé. Les deux clés ouvrent désormais la porte !

• **Comment invalider des clés électroniques autorisées sur la centrale ?**

Pour supprimer l'accès d'une clé à la porte, connectez vous avec un Terminal de Programmation Portatif puis accédez au menu « Gestion des clés résidants » puis dans le menu « Modifier les clés résidants » sélectionnez le numéro de série de la clé et passez son « Accès autorisé » à **non**.

• **Comment ça marche ?**

Chaque centrale HEXACT Light 2 contient un numéro de canon unique, étiqueté sur la mémoire, qu'elle recopie sur la clé électronique. Elle mémorise également le numéro de série de la clé.

Par la suite, toute clé électronique contenant le numéro de canon de la centrale et autorisée dans la centrale, déclenche l'ouverture de la porte. Les clés suspendues n'ouvriront pas la porte.

• **Une clé peut-elle être autorisée sur plusieurs centrales HEXACT Light 2 ?**

Oui, une clé peut fonctionner sur 10 centrales différentes. Il suffit pour chacune d'elles de disposer d'une clé déjà en service et de procéder comme décrit précédemment.

• **Peut-on obtenir plusieurs centrales avec le même n° de canon ?**

Bien sûr, il suffit pour cela de noter le n° de canon de votre centrale (étiquette collée sur la mémoire) et de l'indiquer à votre revendeur qui sera en mesure de vous fournir d'autres centrales ayant le même numéro.

• **Que faire en cas de perte du mot de passe de la centrale ?**

Si lors d'une connexion avec un terminal portatif vous tapez un mauvais mot de passe, le terminal affichera le message « Mot de passe incorrect ! » suivi d'une chaîne de décryptage (contenant le numéro de canon et un indice de déblocage). Communiquez **cette chaîne et le numéro de canon** de la centrale à votre revendeur. Celui-ci vous fournira en retour un mot de passe de déblocage.

Une fois en possession du mot de passe de déblocage procédez comme ceci :

- Lors de la connexion à la centrale, tapez en lieu de mot de passe le mot de passe de déblocage.
- Validez la connexion et rapprochez vous de la tête de lecture.
- Une fois le transfert centrale vers terminal effectué, le menu « Paramètre de la centrale » apparaîtra.
- Déconnectez vous, en appuyant sur la touche On/Off du terminal jusqu'à extinction complète du terminal.
- Vous pouvez dès lors vous connecter avec un mot de passe identique au numéro de canon.

Notice d'installation de la centrale

HEXACT Light 2

Mise à l'heure de la centrale (*) :

La centrale HEXACT Light 2 a été mise à l'heure en usine, permettant ainsi un fonctionnement immédiat en mode VIGIK sans aucun autre réglage nécessaire. Si vous enlevez ou remplacez la pile (centrale hors tension), l'heure et la date seront gardées pendant 1 semaine.

Paramètres d'ouverture de la porte(*) :

La centrale HEXACT Light 2 est fournie prête à piloter une porte équipée d'un bouton poussoir NO (Normalement Ouvert) et délivre un contact sec (relais RTC) pendant 5 secondes.

Services VIGIK préchargés (*) :

La centrale HEXACT Light 2 est fournie avec les services VIGIK « La Poste Service Universel » (distribution du courrier par les facteurs), « La Poste Autres Services » (distribution de prospectus par les services de La Poste), « EDF-GDF » et « France Télécom ».

Normes CE :

La centrale HEXACT light 2 est conforme à la directive **R&TTE 1999/5/CE**: norme de **sécurité électrique** appliquée **EN 60950(2000)**, norme **CEM** appliquée **EN 301 489-3(2000)**, norme **radio** appliquée **EN 300 220-3(2000)**.

Standard VIGIK :

La centrale HEXACT Light 2 est conforme au standard VIGIK édité par La Poste (VIGIK est une marque déposée de La Poste).

Installation :

La centrale doit être installée dans un environnement protégé (conformément aux indications décrivant le niveau 2, environnement protégé, de la norme NF EN 61000-4-4).

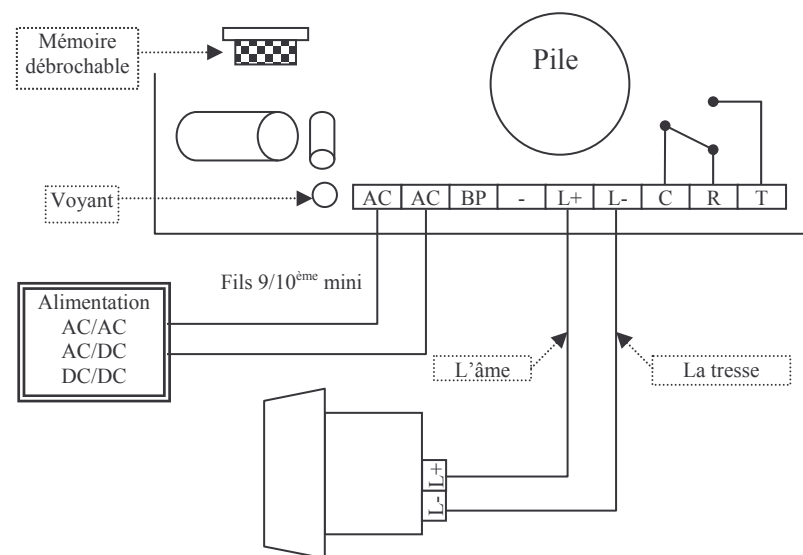
Les câbles reliés à la centrale ne doivent pas être à proximité d'autres sources d'énergie (alimentation secteur par exemple).

IMPORTANT:

Afin que la centrale soit installée conformément au standard VIGIK®, la distance entre la tête de lecture et la centrale doit être d'au moins 2 mètres (cf page 2).

(*) : La centrale HEXACT Light 2 peut être paramétrée à l'aide du terminal de programmation portatif de la gamme HEXACT (contactez votre revendeur pour plus d'informations).

Raccordement de la centrale HEXACT Light 2



Caractéristiques requises pour l'alimentation utilisée :

- Courant continu (DC) : 10V/200mA – 12.5V/160mA – 15V/130mA – 20V/100mA.
- Courant alternatif (AC) : 12V/2VA – 15V/2VA .

Remarques sur les types de câbles à utiliser pour la tête de lecture :

Vous devez utiliser un câble coaxial 50 Ohms (type RG58 ou RG174) d'une longueur de **30m maximum**. Connectez **l'âme** du coaxial sur les bornes **L+** du schéma et la **tresse** sur les bornes **L-** du schéma. Mais vous pouvez aussi utiliser une paire torsadée blindée (diamètre 6/10mm minimum) si la longueur entre la tête de lecture et la centrale n'exécède pas **10m**.

IMPORTANT: Afin de garantir un fonctionnement normal lors de la lecture des badges VIGIK, la tête de lecture doit être montée et accolée sur une façade métallique.

Comportement de la led de la centrale

- Clignotement lent : La centrale est opérationnelle.
- Clignotement rapide : Défaut de raccordement de la tête de lecture (vérifiez le câble coaxial) ou mémoire défectueuse.

Mémoire débrochable

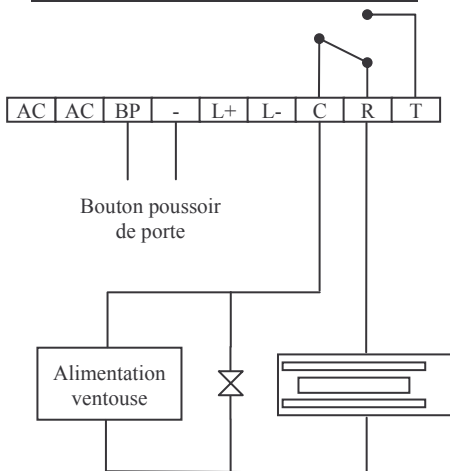
La mémoire débrochable contient toutes les données de fonctionnement de la centrale (Services VIGIK, Clés, ...etc.). Cette mémoire permet un remplacement rapide la centrale.

ATTENTION : Si la mémoire est enlevée, la centrale ne fonctionne plus.

Remarque: L'apprentissage du contrôle d'accès est lancé à chaque brochage de la mémoire sur une centrale sous tension.

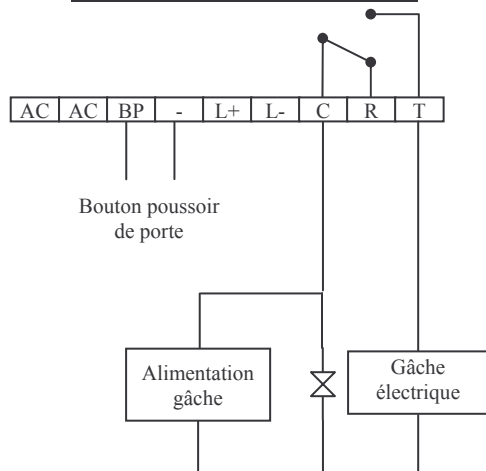


Raccordement à une ventouse



Au repos, la ventouse est alimentée et la porte est verrouillée. Lorsque le relais est actionné par la centrale, la ventouse libère la porte (appui sur bouton poussoir ou passage d'un badge autorisé).

Raccordement à une gâche



Au repos, la gâche maintient mécaniquement la porte verrouillée. Lorsque le relais est actionné par la centrale, le courant passe et la gâche libère la porte (appui sur bouton poussoir ou passage d'un badge autorisé).

REMARQUES IMPORTANTES

La tension d'alimentation de la ventouse ou de la gâche électrique doit être inférieure à 42V alternatif ou à 60V continu. Si la tension d'alimentation est supérieure à ces valeurs, utiliser un relais intermédiaire (dimensionné correctement) pour la commande de la serrure électrique.

La longueur de la liaison électrique (fils 9/10mm) entre l'entrée BP de la centrale et le Bouton Poussoir de porte doit être inférieure à 3m.

L'utilisation d'une diode transil est indispensable pour la protection de la centrale contre les pics de tension engendrés par la coupure de la gâche ou de la ventouse. Cette diode doit être branchée au plus proche de la gâche ou de la ventouse et doit avoir les caractéristiques suivantes :

- Bi-directionnelle.
- La valeur de seuil doit être supérieure à la tension d'alimentation de la gâche ou de la ventouse.

Ⓞ Avant de partir :

- Avez-vous vérifié la led de la centrale (clignotement lent) ?
- Le bouton poussoir (ouverture de la porte) ?
- Avez-vous vérifié si :

Une clé autorisée allume en vert la led de la tête de lecture lors d'une ouverture porte.

Une clé inconnue allume en rouge la led de la tête de lecture.

Si cela n'est pas le cas alors vous avez inversé le branchement L+/L- (c.f. schéma)

Rechargement du programme de la centrale

MISE EN GARDE : IL INCOMBE AUX GESTIONNAIRES D'IMMEUBLES DE S'ASSURER QUE LES PERSONNES QUI INTERVIENNENT POUR LA MISE A JOUR DU LOGICIEL SONT BIEN AUTORISEES A LE FAIRE.

Le programme embarqué dans une centrale HEXACT Light 2 peut être rechargé sans nécessiter de retour chez le revendeur ou le fabricant. Pour recharger le programme embarqué, procédez comme suit :

1. Procurez vous un Terminal Portatif de Programmation ainsi qu'une NICOPROG (mémoire contenant le programme). Les versions des nouveaux programmes sont inscrits sur la NICOPROG.
2. Éteignez la centrale.
3. Déconnectez la mémoire amovible de la centrale et connectez à sa place la NICOPROG.
4. Rallumez la centrale. Le voyant de la centrale devient fixe pendant environ 5 secondes (durée du transfert du programme dans la centrale).
5. Attendez que le voyant de la centrale clignote rapidement (ce qui indique que le programme a été correctement chargé), puis éteignez de nouveau la centrale.
6. Déconnectez la NICOPROG et reconnectez à sa place la mémoire qui contient vos données.
7. Remettez sous tension la centrale, **le rechargement est terminé.**
8. Vérifier à l'aide du Terminal Portatif de Programmation que les versions logicielles dans la centrale sont correctes (versions identiques à celles de la NICOPROG).

NOTE : SI AU COURS DU CHARGEMENT LA LIAISON EST INTERROMPUE, LA VERSION ANTERIEURE DU PROGRAMME DANS LA CENTRALE RESTE ACTIVE ET AUCUNE DONNEE (SERVICES, DATE, HEURE, ETC...) N'EST ALTEREE.

Certificat de conformité CE

cogelec		Téléphone : 33 (0)2 61 65 65 79 Télécopie : 33 (0)2 61 65 65 96 E-mail : info@cogelec.fr
DECLARATION DE CONFORMITE D'UN EQUIPEMENT RADIO-ELECTRIQUE (DIRECTIVE R&TTE 1999/5/CE)		
FABRICANT		
Nom : COGEELEC SAS		
Adresse : Pôle du Landreau 85130 LA VERRIE FRANCE Téléphone : 33 (0)2 61 65 65 79 Télécopie : 33 (0)2 61 65 65 96 E-mail : info@cogelec.fr		
IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT		
Marque : Hazmet L2gâche 2 - Tête bas profil		
Désignation commerciale : Centrale de contrôle d'accès avec une tête bas profil		
Référence commerciale : V270-0275-AA V270-0278-AA ; V270-0276-AA		
Type : Centrale gérant tous les modes de contrôle d'accès		
Application prévue : Contrôle d'accès pour les immeubles collectifs.		
<p><i>Je soussigné Roger LECLERC président de la société COGEELEC SAS :</i> <i>Déclare sous sa seule responsabilité que le produit décrit ci-dessus est en conformité avec les exigences essentielles applicables de la directive 1999/5/CE :</i></p> <p>- Article 3.1a (protection de la santé et sécurité des utilisateurs) <i>Norme de sécurité électrique appliquée : EN 60950 (2000)</i> <i>Norme CEM appliquée : EN 301 489-3 (2000) classe 2</i></p> <p>- Article 3.2 (utilisation efficace du spectre radioélectrique afin d'éviter les interférences dommageables) <i>Norme radio appliquée : EN 300 223-3 (2000)</i></p> <p>A cet effet, déclare que toutes les séries d'essais radio ont été effectuées.</p>		
IDENTIFICATION DE L'ORGANISME NOTIFIE		
Nom : EMITECH		
Adresse : 3, rue des Coudriers - ZA de l'Observatoire - CAP78 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX FRANCE		
Numéro d'identification : 0536		
Date : 28 mars 2005		
Signature :		
Pôle du Landreau 85130 LA VERRIE FRANCE		cogelec 0.004-009-0
SAS au capital de : 437 496 Code N.A.F. : 3224 N° de récep. : 433 034 782 000 14		